



Inscrivez-vous ici pour participer en personne :
https://bit.ly/IDOP_2025_GENEVA_IN_PERSON_REGISTRATION

Inscrivez-vous ici pour participer en ligne :
https://bit.ly/IDOP_2025_GVA_ONLINE_REGISTRATION

Contexte

La Journée internationale des personnes âgées (IDOP) des Nations Unies, célébrée chaque année le 1er octobre, est l'occasion de mettre en avant la participation des personnes âgées à la société et de sensibiliser à l'approche fondée sur les droits humains nécessaire pour vieillir dans le monde d'aujourd'hui. L'IDOP 2025 intervient à un moment important dans l'effort mondial visant à faire progresser les droits humains des personnes âgées. Le 3 avril 2025, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté une résolution établissant un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les droits humains des personnes âgées. Cette avancée fait suite à plus d'une décennie de discussions intergouvernementales et de plaidoyer soutenu de la part de la société civile et des acteurs des Nations Unies. L'IDOP 2025 mettra en évidence la justification d'un instrument juridiquement contraignant ainsi que les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le soutien au processus d'élaboration d'une convention qui reflète les réalités des personnes âgées à travers le monde aujourd'hui et des générations à venir.

Objectifs

Reconnaissant l'importance historique de la résolution 58/13, la Journée internationale des personnes âgées 2025 offre l'occasion de réfléchir aux rôles spécifiques que les gouvernements, les organes des Nations Unies, les organisations de la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme peuvent jouer pour soutenir les travaux du nouveau groupe intergouvernemental. En encourageant la coordination des efforts, cette journée contribuera à un engagement significatif de tous les acteurs aux niveaux local, national, régional et mondial. Essentiellement, cette commémoration réaffirmera le statut des personnes âgées en tant que titulaires de droits humains et acteurs actifs de la société, tout en soutenant un dialogue intergénérationnel continu pour une meilleure compréhension du vieillissement en tant qu'expérience humaine commune.

Messages clés

L'adoption de la résolution HRC/RES/58/13 a marqué le début d'un processus officiel et un engagement soutenu sera essentiel pour garantir l'élaboration d'un texte solide et inclusif. Les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme ont chacun des responsabilités distinctes mais complémentaires dans cette entreprise. Des actions sont nécessaires à tous les niveaux, de la mobilisation locale aux négociations multilatérales, et doivent se renforcer mutuellement. Garantir les droits humains des personnes âgées aujourd'hui permet de construire un avenir juste et inclusif pour toutes les générations.

L'IDOP 2025 marquera le passage d'une prise de conscience à une responsabilité partagée dans la promotion des droits des personnes âgées. La résolution du Conseil des droits de l'homme a ouvert la voie officielle à une convention, et les mesures prises dans les mois et les années à venir en détermineront le contenu et l'impact. Il sera essentiel de reconnaître les contributions de toutes les parties prenantes, en particulier des personnes âgées, et d'encourager leur participation active au processus de rédaction afin de garantir que la future convention soit inclusive, représentative et applicable.

L'IDOP 2025 offre un espace opportun pour réaffirmer la valeur de la participation, de la complémentarité et d'une vision commune dans la construction d'une société où les droits humains ne diminuent pas avec l'âge.

PROGRAMME

Accueil et introduction

- **M. Alejandro BONILLA GARCIA**, Président du Comité des ONG sur le vieillissement (Genève) et représentant de l'IFA auprès des Nations Unies

1. Discours/messages d'ouverture

- **Mme Ilze Brands**, Sous-Secrétaire générale aux droits de l'homme, Nations Unies. (Vidéo)
- **M. Tomas LAMANAUSKAS**, secrétaire général adjoint de l'UIT.

2. Leadership et responsabilité des gouvernements

- **Mme Ursula Cristina BASSET**, directrice des droits de l'homme, sous-secrétariat à la politique étrangère, secrétariat aux affaires étrangères, ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte de l'Argentine. (Vidéo)

- **S.E. M. Chernò MARENAH.** *Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Représentant permanent adjoint. Gambie.*

3. Engagement du système des Nations Unies.

- **Mme Chitrlekha Marie MASSEY,** *Chef, Droits des personnes âgées, Division du développement et des questions économiques et sociales.*
- **M. Tim DE MEYER,** *Conseiller principal en matière de politique des normes du travail. OIT*

4. Société civile et institutions nationales des droits de l'homme

- **Mme Ina VOELCKER,** *coprésidente de l'Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées (GAROP) ; responsable des politiques internationales, BAGSO (Association nationale allemande des organisations de personnes âgées)*
- **M. Gregor SNEDDON,** *secrétaire général. Fédération internationale sur le vieillissement (vidéo)*
- **Mme Anna CHABIERA.** *Spécialiste principale, Département de l'égalité de traitement, Pologne. Vice-présidente du groupe de travail du GANHRI sur le vieillissement et les droits humains des personnes âgées. GANHRI. (Vidéo)*

5. Milieu universitaire

- **Mme Caroline EMMER DE ALBUQUERQUE GREEN.** *Directrice de recherche |Responsable de l'engagement. Institut pour l'éthique dans l'IA. Faculté de philosophie. Université d'Oxford.*
- **M. Michael STEIN,** *directeur exécutif, Projet sur le handicap de la faculté de droit de Harvard.*
- **M. Zvezdan PIRTOŠEK.** *Faculté de médecine, Université de Ljubljana*

6. Solidarité intergénérationnelle

- **M. Mohammad SHEHADAT.** *Jeune militant réfugié. Changemaker Kofi Annan*
- **M. Maciej KUCHARCZYK,** *secrétaire général de la plateforme AGE Europe.*

Mot de clôture

- **M. Alejandro BONILLA GARCIA.** *Président du Comité des ONG sur le vieillissement (Genève) et représentant de l'IFA auprès des Nations Unies*

Modérateur :

- **Mme Silvia PEREL-LEVIN,** *vice-présidente du Comité des ONG sur le vieillissement (Genève), représentante du Réseau international pour la prévention des abus envers les personnes âgées (INPEA) et de l'Alliance mondiale du Centre international de longévité*